

TROUSSE D'INFORMATIONS

Championnat de qualification – Division 1

Présenté par :



01

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates	28-29-30 mars 2025								
Lieu et adresse	Aqua complexe de Drummondville 1380 rue Montplaisir Drummondville, QC, J2C 0M6 GOOGLE MAPS								
Personne-ressource NAQ	<u>Geneviève Quesnel</u> , Coordonnatrice aux événements								
Communications	Toutes les informations se trouveront sur la page de l'événement du site internet de NAQ.								
Dropbox	Suite aux inscriptions, chaque club participant à l'événement recevra par courriel un lien pour un dossier Dropbox personnalisé où seront déposés les différents fichiers demandés. Le lien sera transmis à l'adresse courriel utilisée pour le compte associé au système d'inscriptions.								
Contenu	<u>Programmes visés</u> Régional 8-10 ans, 11-12 ans et 13-17 ans Provincial 9-10 ans, 11-12 ans, Jeunesse et Junior <u>Épreuves offertes</u> Toutes les épreuves sont offertes (Manuel des règlements point 5.3.1).								
Règlementation	Les <u>règlementations provinciales</u> sont appliquées.								
Récompenses	Selon les sections 8.1 à 8.3 du Manuel des règlements. Une bannière d'Esprit sportif sera décernée à un club de la division lors de la dernière remise des médailles de la compétition.								
Officiel·les	Chaque club doit fournir le nombre d'officiel·les certifié·es selon la réglementation en vigueur (<u>manuel des règlements 4.5.1</u>). <table border="1"><thead><tr><th>Nombre d'athlètes participant à la compétition</th><th>Nombres d'officiel·les requis</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 à 10 athlètes</td><td>1</td></tr><tr><td>11 à 23 athlètes</td><td>2</td></tr><tr><td>24 athlètes et plus</td><td>3</td></tr></tbody></table> Compléter le formulaire d'inscriptions à cet effet sur la page de l'événement. Les officiel·les pratiquant·es doivent annoncer leur intérêt à Geneviève Quesnel par courriel au plus tard le 3 mars 2025.	Nombre d'athlètes participant à la compétition	Nombres d'officiel·les requis	1 à 10 athlètes	1	11 à 23 athlètes	2	24 athlètes et plus	3
Nombre d'athlètes participant à la compétition	Nombres d'officiel·les requis								
1 à 10 athlètes	1								
11 à 23 athlètes	2								
24 athlètes et plus	3								
Entraîneur·es	Les entraîneur·es admissibles lors de cet événement doivent détenir la formation requise selon le tableau des formations indiqué dans la Politique de formation et certification des entraîneur·es en vigueur (minimalement compétition-introduction modules 1 à 8). Ils/elles doivent être affilié·es au sein de NAQ (et détenir tous les prérequis en règle et valides). Les entraîneur·es doivent être dûment indiqué·es dans le formulaire d'inscriptions afin d'avoir accès à l'événement.								

02 INSCRIPTIONS ET FRAIS

Date limite des inscriptions	Jeudi 16 janvier 2025, à 13h00.
Mode d'inscription	Formulaire transmis par courriel. Ouverture des inscriptions : 19 décembre 2024.
Frais d'inscriptions	Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la <u>Politique relative aux revenus</u> de Natation Artistique Québec. Frais d'athlètes (provincial).....25\$ par athlète Frais d'athlètes (régional).....20\$ par athlète Frais de club.....65\$ Figures.....45\$ par entrée Solo.....45\$ par entrée Duo / Duo mixte.....55\$ par entrée Trio.....70\$ par entrée Équipe.....120\$ par entrée La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement.
Forfaits et substituts	Après la période de validation des inscriptions, les forfaits (scratches) devront être soumis par courriel à Geneviève Quesnel. Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratches) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres. Les substituts pourront être indiqués soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.
Remboursements	Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables, à l'exception des cas des athlètes pouvant être justifiés par un billet médical. Dans ce cas, les frais d'épreuves seulement seront crédités.
Inscriptions tardives	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à <u>Geneviève Quesnel</u> , et seront assujetties à des pénalités de retard (selon la <u>Politique relative aux revenus 5.1.1</u>).

03 FICHIERS MUSICAUX

Date limite de transmission	6 mars 2025 à 23h59. Des frais supplémentaires seront appliqués pour toute musique transmise en retard (voir la Politique relative aux revenus 5.2.1).
Mode de transmission	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
Format et nomenclature	Selon l'annexe 4 du manuel des règlements de NAQ .

04 CARTES DE DÉCLARATION

Date limite de transmission	Les cartes de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant le 11 mars 2025 à 23h59. Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes. Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et considérées comme définitives le 12 mars 2025. Des frais supplémentaires seront appliqués pour tout fichier transmis en retard (voir la Politique relative aux revenus 5.2.4).
Format	Les cartes de déclaration doivent être produites avec le système ISS .
Mode de transmission	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
Nomenclature	Selon l'annexe 4 du manuel des règlements de NAQ .

05 ÉCHÉANCIER

19 DÉCEMBRE 2024	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
16 JANVIER 2025, 13H00	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
16 JANVIER 2025, 13H00	DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LE NOM DE L'OFFICIEL·LE POUR VOTRE CLUB
20 AU 23 JANVIER 2025	PÉRIODE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS
5 MARS 2025	PIGE ET ANNONCE DES FIGURES IMPOSÉES
6 MARS 2025	TRANSMISSION DES MUSIQUES
11 MARS 2025	TRANSMISSION DES CARTES DE DÉCLARATION

06

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La piscine de compétition est un bassin de 25m x 25m.
Le bassin d'échauffement sera fermé en tout temps. L'accès à la plage de piscine sur ce bassin sera permis.
Deux (2) cantines seront à disposition : la première sera située en haut près des estrades et la deuxième sera du côté des gymnases.
NOTES DU CLUB HÔTE : - Enlever les souliers d'extérieur avant de passer le tourniquet menant vers les vestiaires - Aucune gélatine dans les vestiaires - Effets personnels dans les casiers La gélatine devra être réalisée dans la salle de classe (2^e étage de l'Aqua Complexe).
Une salle de repos sera disponible pour les athlètes.
L'accès au gymnase sera possible pour le landrill et la préparation.
Les remises de médailles auront lieu dans le gymnase.
Estrades d'une capacité de 360 places.
Stationnement : GRATUIT sur place.
Hôtels suggérés : Hotel Times, 530 Rue St Amant, Drummondville, QC J2C 6Z3 Hotel Le Dauphin, 600 Bd Saint-Joseph, Drummondville, QC J2C 2C1 Hotel Best Western, 915 Rue Hains, Drummondville, QC J2C 3A1